



RECU EN PREFECTURE

Le 13 octobre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210930-D00657510-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 30 septembre 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n° 9 incluse et à compter de la question n° 31), M. Philippe CRÉMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 2), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 9)

**Secrétaire :**

M. Christophe LIME

**Étaient absents :**

Mme Marie ETEVENARD

**Procurations de vote :**

Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 10 et jusqu'à la question n° 30 incluse), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 8 incluse)

**OBJET :** 49. Congrès - Attribution d'une subvention à l'association du Funiculaire pour la conduite d'une étude

## Congrès

### Attribution d'une subvention à l'association du funiculaire pour la conduite d'une étude

**Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n° 1	16/09/2021	Favorable unanime

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association des amis du funiculaire de Bregille qui souhaite conduire une étude portant sur la réhabilitation et la valorisation de l'ancien funiculaire.

L'ancien funiculaire de Beauregard-Bregille n'est plus en service depuis 1987.

La gare basse et l'ancien funiculaire sont propriété de la Ville. La gare haute est propriété de LOGE.GBM, elle était aménagée en deux logements spécifiques : un T2 en RDC à côté des machines et un T3 + au 1<sup>o</sup> étage.

L'association des amis du funiculaire créée en 2005 propose régulièrement des visites de la gare basse et de la voiture 2 du funiculaire (réhabilitées par la ville en 2007) notamment lors des journées du patrimoine. L'association y a également installé des éléments d'information sur l'équipement. Elle a par ailleurs obtenu l'inscription de la ligne sur la liste des monuments historiques en 2011.

L'association défend depuis sa création un projet de réhabilitation et remise en service du funiculaire à des fins de valorisation patrimoniale et touristique. Elle souhaite pour ce faire, conduire une étude afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet ou permettant de dégager des solutions alternatives permettant une valorisation, compte tenu des contraintes d'un tel projet.

L'étude porterait, d'une part, sur la faisabilité technique d'une remise en service de l'équipement et d'autre part, sur le positionnement touristique d'un tel équipement. Elle permettrait aussi d'estimer le coût financier d'un tel projet.

L'association a estimé le budget prévisionnel d'une telle étude à 33 000 €.

La Région s'est d'ores et déjà engagée à lui accorder une aide de 50 %, soit 16 500 €.

Il est proposé que la Ville accorde de son côté une aide de 5 000 € à l'association.

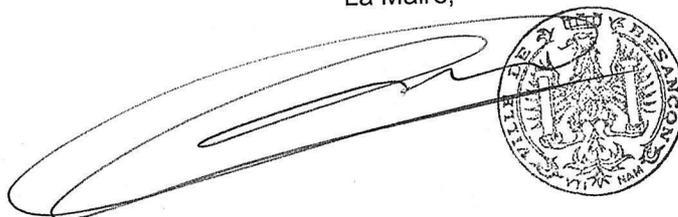
L'association poursuit par ailleurs sa recherche de financements complémentaires (dotation, mécénats...).

En cas d'accord, la dépense totale de 5 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 204.95.20421.00509.10036.

La subvention sera versée à l'association une fois l'étude effectivement lancée (copie de la notification).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention pour un montant total de 5 000 € dans les conditions précisées dans le présent rapport.

Pour extrait conforme,  
La Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink, which is long and sweeping, extending from the right towards the left. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a shield, surrounded by a border containing the text 'MUNICIPALITE DES SABLES-MARTIN' and the year '1870'.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseillers intéressés : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.